

PROJET PEDAGOGIQUE

2025-2027



SOMMAIRE

Descriptif des temps périscolaires	Page 1
L'équipe d'animation ➤ Membres ➤ Rôle du Responsable Périscolaire ➤ Rôle de l'Animateur ➤ Rapport avec les parents	Page 1
La vie quotidienne ➤ Les temps d'accueil ➤ Les repas ➤ Le mercredi après-midi	Page 3
Les différents temps d'activités ➤ Les TAP ➤ Animation sur le midi-2 ➤ Le TDA	Page 5
Les besoins des enfants ➤ Les -6 ans ➤ Les +6 ans	Page 6
Les Objectifs Pédagogiques	Page 7
Les critères d'évaluation	Page 8

1. Descriptif du Temps Péri-scolaire :

➤ Les lieux d'accueils :

_ L'accueil mixte du matin / l'accueil des maternelles pour le soir / l'accueil du mercredi après-midi ➔ 2 rue des Villiers

_ L'accueil des élémentaires pour le soir ➔ 1 rue François Albert

➤ Les heures d'ouvertures :

_ Matin = 07h15 – 8h35 (du lundi au vendredi)

_ Pause méridienne = 11h45 – 13h35 (lundi/mardi/jeudi/vendredi) et 11h45 – 13h00 (mercredi)

_ Soir = 16h00 – 19h00 (lundi/mardi/jeudi/vendredi)

_ Mercredi après-midi = 13h00 – 19h00

➤ L'inscription :

Elle s'effectue durant les mois de juin, juillet, et d'août qui précèdent la rentrée scolaire.

Chaque famille doit remplir pour le Responsable Péri-scolaire une fiche de renseignement et une fiche sanitaire avant le 1^{er} jour de l'année scolaire. Sans ce document, l'enfant ne peut pas être accueilli sur les temps péri-scolaires.

Pour le mercredi après-midi, les familles remplissent une fiche d'inscription pour chaque période scolaire sur laquelle ils doivent indiquer quels mercredis leur enfant sera présent. Ils doivent prévenir au moins 48h avant pour une désinscription.

2. L'équipe d'animation :

➤ Les membres :

_ Julien RIFFAUD ➔ Responsable Pôle Péri-scolaire (*BAFA / BAFA / Concours d'Animateur Territorial*)

_ Christelle LORIGNE ➔ Animatrice -6 ans (*BAFA*)

_ Cécile RAVIART ➔ Animatrice -6 ans (*BAFA*)

_ Damien RANGER ➔ Animateur -6 ans et +6 ans (*BAFA*)

_ Carole CROCHU ➔ Animatrice +6 ans

_ Elodie BONNEAU ➔ Animatrice +6 ans (*BAFA*)

_ Florence PIGEON ➔ Animatrice +6 ans

- _ Maxime SAUVAGE → Chef de Cuisine et Animateur
- _ Laurence PASQUIER → Agent polyvalent
- _ Emmanuelle MERCIER → ATSEM et Animatrice (BAFA)
- _ Virginie HERMAN → ATSEM et Animatrice (CAP Petite Enfance)

➤ Le rôle du Responsable Péri-scolaire :

Le rôle du Responsable Péri-scolaire est de coordonner le travail d'équipe. Il s'assure que les organisations et les fonctionnements décidés en réunion soient appliqués par toute l'équipe.

Il veille à l'application du Projet Educatif et du Projet Pédagogique. Il doit être à l'écoute des agents, des enfants et de leur famille, et des élus.

En charge des missions administratives, il est aussi animateur à la fois auprès des enfants mais aussi auprès de l'équipe.

Le Responsable Péri-scolaire doit avoir une attitude empreinte de compréhension, de discernement, d'objectivité, et si nécessaire d'intransigeance.

➤ Le rôle de l'Animateur :

La mission principale et primordiale d'un Animateur est d'assurer la sécurité physique et affective des enfants.

Il anime le groupe au travers de projets d'animation, mais aussi dans tous les moments de la vie quotidienne.

Il a une relation privilégiée avec les enfants car il est le référent adulte. C'est celui qui pose les fondements d'une relation saine, basée sur la confiance mutuelle, où le cadre de l'autorité est défini et connu de tous.

Dans son comportement quotidien, il se doit de montrer l'exemple, à la fois dans le langage, l'attitude, voire même dans la tenue vestimentaire.

L'Animateur doit savoir donner envie et être force de proposition. Il doit être en capacité de se connaître soi-même et de se faire confiance.

Le dynamisme est aussi une part importante de son rôle.

➤ Le rapport avec les familles :

Tous les membres de l'équipe d'animation se doivent de faire preuve d'impartialité dans leurs échanges avec les familles.

Le jugement de valeur n'a pas sa place et le devoir de réserve doit être dans tous les esprits, jour après jour.

Il faut se montrer disponible pour les familles, car là aussi un lien de confiance est à créer et à maintenir : le parent reste le 1^{er} éducateur de l'enfant, il nous le confie, il doit pouvoir se sentir rassuré.

Dans la relation au parent, il faut savoir faire preuve de bienveillance, tout en n'occultant pas les problèmes. Il faut toujours favoriser l'échange et le dialogue.

3. La vie quotidienne :

➤ Les temps d'accueils :

- L'accueil périscolaire mixte du matin est ouvert à 07h15 par *Virginie*. Un.e Animateur/trice arrive à 07h30 : *Christelle* le lundi et le jeudi, *Cécile* le mardi, *Damien* le mercredi, et *Elodie* le vendredi. *Emmanuelle* arrive à 07h45. Le mercredi matin, c'est *Emmanuelle* qui ouvre à 07h15 et *Virginie* qui prend son poste à 07h45. L'accueil du matin est un temps de transition important entre le foyer et l'école. On fait en sorte qu'il y ait une atmosphère calme et tranquille où les enfants jouent en autonomie ou avec l'apport d'un adulte. Les enfants ont la possibilité de prendre leur petit-déjeuner durant le temps d'accueil.
A 08h35, les enfants rejoignent leur classe. Les maternelles sont accompagnés par les 2 ATSEM, les élémentaires par l'Animateur/trice.
- L'accueil périscolaire du soir est séparé en fonction des tranches d'âge. *Cécile*, *Christelle*, et *Damien* gèrent les -6 ans. *Elodie*, *Carole*, et *Florence* s'occupent de +6 ans. Sur les temps du soir, les enfants se voient offrir plusieurs possibilités :
 - _ Soit ils sont inscrits sur un Temps d'Activité Périscolaire (TAP) et dans ce cas ils partent en activité avec un.e Animateur/trice, ou un intervenant, de 16h30 à 17h30 ;
 - _ Soit ils sont en élémentaire et inscrits sur le Temps de Devoir Accompagné (TDA), alors ils sont pris en charge un ou deux soirs par semaine par des bénévoles en charge de ce temps-là de 17h00 à 17h45 ;
 - _ Soit ils sont en activité libre avec ou non l'apport d'un adulte.A partir de 17h30, certains agents partent sur leurs missions d'entretien des locaux donc les enfants sont réunis à 18h00, jusqu'à la fermeture à 19h00.

➤ Les repas :

- Le repas de midi est préparé à 100% par *Maxime*, le Chef de Cuisine.
Il met l'accent un maximum sur les produits bio et/ou locaux, sur le « fait maison », et fait en sorte de faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs.

Pour les maternelles et les CP au 1^{er} service, les entrées sont servies avant l'arrivée des enfants par *Maxime* et *Laurence*. Ensuite ils sont servis table par table par *Cécile*, *Christelle*, et *Laurence*. Un.e autre Animateur/trice gère les CP.

Pour les enfants du 2^{ème} service, ils se servent car le plat est disposé sur leur table. Ensuite ils viennent se servir pour le plat auprès du chariot de service où est positionné un.e Animateur/trice.

Durant les repas, on incite les enfants à goûter, au moins un minimum. Il est bien sûr hors de question de forcer un enfant ou de le priver de quoi que ce soit.

Sur ce temps, le rôle de l'Animateur est de servir les repas, de veiller au calme, tout en s'assurant que les enfants se nourrissent convenablement. C'est aussi un moment convivial de partage et d'échange.

- Le goûter est fourni par la collectivité. Il est mis en place par *Maxime* et des Animateurs/trices avant l'arrivée des enfants. Là encore le moment doit rester convivial et agréable, donc le rôle du référent est de faire en sorte que les enfants se restaurent un maximum dans le calme.
Le goûter sert aussi à échanger sur les TAP et/ou les propositions d'activités du jour.

➤ Le mercredi après-midi :

- 12h30 ➔ Les plus jeunes partent au dortoir, accompagnés par *Christelle*.
- 13h00-13h45 ➔ Les autres enfants sont en temps calme avec *Damien* ou *Elodie*.
- 13h45 ➔ *Cécile* prend le relai dans le dortoir pour permettre à *Christelle* de rejoindre le groupe. Sinon, *Christelle* reste au dortoir alors que *Cécile* rejoint les enfants.
- 14h00 ➔ Début des activités. Le programme de la période est réalisé par les Animateurs/trices en réunion de préparation environ 2 semaines avant les vacances scolaires afin de pouvoir le communiquer aux familles (affichage et transmission via ONE). La fin des activités a lieu vers 15h30, avant le goûter, pour ranger le matériel avec les enfants.
- 14h30-16h00 ➔ Les enfants qui sont à la sieste se réveillent de façon échelonnée. *Cécile* ou *Christelle* les réveillent doucement et progressivement pour qu'ils soient réveillés pour le goûter. *Cécile* quitte son poste à 16h15.
- 16h00-16h30 ➔ le goûter est pris en commun et est fournie par la commune. A la fin les enfants participent aux tâches en nettoyant les verres, en essuyant les tables, etc...
- 16h30-18h00 ➔ Les enfants sont en activité libre avec *Christelle* accompagnée de *Damien* ou de *Elodie*.
- 18h00-19h00 ➔ Départ de *Damien* ou de *Elodie* à 18h00 ; *Julien* prend alors le relai jusqu'à 19h00.

4. Les différents temps d'activités :

➤ Les Temps d'Activité Périscolaires :

Les TAP ont lieu tous les soirs après l'école, de 16h30 à 17h30.

Les animateurs rédigent un projet d'animation dans lequel ils détaillent :

- _ le jour de l'activité
- _ la tranche d'âge concernée
- _ le nombre d'enfants
- _ le lieu de l'activité

Ils précisent aussi le but de leur projet : pourquoi propose-t-il ce type de projet, comment l'idée leur est-elle venue, etc...

Ils indiquent la finalité de leur projet : quel est l'objectif, comment cela va se terminer, etc...

Les enfants inscrits au TAP s'engagent sur les 6-7 séances.

Les TAP s'orientent sur plusieurs types d'activités : de la cuisine avec *Maxime*, de la sophrologie avec *Damien*, des activités manuelles, du jeu collectifs et/ou sportifs, de la motricité pour les plus petits, etc... Des intervenants extérieurs peuvent aussi être sollicités pour proposer des TAP (Les Petits Débrouillards, le CEP Gymnastique, etc...). Généralement un TAP dure sur une période, de vacances à vacances, à raison d'une séance par semaine ; les TAP change à chaque période. Mais il arrive que des projets soient reproposés la période suivante pour que d'autres enfants puissent y participer (comme la sophrologie ou la cuisine par exemple), ou que le projet, plus conséquent, dure plusieurs périodes (exemple : « L'Arbre Du Partage » de *Carole & Elodie* ou « Tous Solidaires ! » de *Carole & Maxime & Elodie*).

➤ L'animation sur le midi-2 :

La plupart du temps, les enfants sont en activités libres sur la pause méridienne. Les ateliers scolaires sur le midi-2 rendent compliqué la mise en place de projet d'animation.

Néanmoins, le rôle des animateurs sur ce temps est de solliciter les enfants, de proposer des jeux ou d'autres activités, afin que chaque enfant puisse trouver ce dont il a besoin.

Un projet d'animation devient récurrent sur la pause méridienne : le tournoi de baby-foot organisé par *Julien* sur le 2^{ème} service. « Le Midi, C'Est Baby ! » regroupent depuis « 2 saisons » des enfants du CE1 au CM2, filles comme garçons.

Une bénévole de l'association Lire & Faire Lire vient aussi sur le temps de pause méridienne. Elle prend un moment avec 2 groupes de petits après le repas pour partager un temps de lecture de livres.

➤ Le Temps de Devoir Accompagné :

A proprement parler, le TDA n'est pas un temps d'activité périscolaire. Il ne rentre pas dans le cadre de l'animation populaire.

Anciennement appelé « l'aide aux devoirs », il était proposé 2 fois par semaine sur le temps de TAP. Pour des raisons d'organisation et de fonctionnement il a dû sortir du dispositif.

Aujourd'hui il est proposé 2 fois par semaine, de 17h00 à 17h45, uniquement grâce à la participation de bénévoles. L'idée de ce TDA est avant tout de pouvoir permettre à des enfants qui arrivent tard chez eux le soir de pouvoir faire leurs devoirs sur le temps périscolaire. En aucun cas le TDA n'est du soutien scolaire ; les bénévoles n'ont aucunement une obligation de résultat.

5. Les besoins de enfants :

➤ Les -6 ans :

Dans le cadre périscolaire, les -6 ans correspondent aux enfants de maternelle, de la Petite Section à la Grande Section.

Affection Développement d'un sentiment de sécurité	Sécurité Environnement sûr et protégé
Sommeil Pour se développer et se ressourcer	Activités physiques Sauter, courir, marcher, ramper pour développer leur motricité
Stimulation Développement de la pensée, du langage, de la curiosité	Interaction sociale Développement des compétences sociales et émotionnelles
Confiance en soi Soutien, encouragement	Jeu Découvrir, explorer, manipuler
Santé Nourriture saine et équilibrée, soins	

➤ Les +6 ans :

Dans le cadre périscolaire, les +6 ans correspondent aux enfants d'élémentaire, du CP au CM2.

Autonomie Assumer sa prise de décision et ses responsabilités	Relations sociales Développement des compétences sociales, interaction enfant/adulte
Autorité Limites et règles afin de se sentir en sécurité	Ecoute Développement de la confiance en soi, soutien de l'adulte, expression d'une opinion
Responsabilisation Aider à grandir, développer l'estime de soi	Créativité Besoin d'être stimulé, d'exprimer leurs idées, de développer leur imagination, de se construire une pensée critique
Activités physiques Appréhender son corps, connaître ses limites, développer leur santé et leur bien-être	Modèle Avoir des référents qui transmettent les bonnes valeurs, qui ont un comportement sain et serein

6. Les Objectifs Pédagogiques :

Les objectifs pédagogiques prennent appui sur les axes éducatifs communs au Projet Educatif De Territoire et au Projet Educatif du Temps Périscolaire :

- *Développer le vivre ensemble*
- *Accompagner l'enfant vers l'autonomie*
- *Soutien à la parentalité*

Les objectifs pédagogiques s'organisent de la manière suivante : 2 ou 3 objectifs principaux, déclinés en 2 à 3 objectifs secondaires.

On distinguera aussi les deux publics : -6 ans et +6 ans.

➤ -6 ans :

2-3 ans : Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant	4-5 ans : Développer les capacités de l'enfant	Global : Permettre le vivre ensemble
1.Développer un climat de confiance 2.Favoriser l'intégration des gestes de la vie quotidienne	1.Développer l'imaginaire, la créativité, et la curiosité 2.Aider l'enfant à devenir autonome	1.Favoriser l'entraide et l'ouverture d'esprit 2.Favoriser l'intégration de tous

➤ +6 ans :

6-8 ans : Prendre en compte et respecter son cadre de vie	9-11 ans : Être acteur de son temps de loisirs	Global : Permettre le vivre ensemble
1.Instaurer un comportement citoyen 2.Susciter la curiosité des enfants	1.Favoriser l'expression 2.Permettre à l'enfant d'être à autonome dans ses actions	1.Favoriser l'entraide et l'ouverture d'esprit 2.Favoriser l'intégration de tous

7. Les critères d'évaluation :

- ✚ La participation des enfants aux activités proposées.
 - ✚ La qualité des rapports entre les Animateurs, les familles, et les enfants.
 - ✚ La diversité des projets proposés.
 - ✚ L'évolution des enfants tout au long de l'année scolaire (personnalité, autonomie, comportement, etc...).
-

